

Conseiller de vente de produits alimentaires (f/h)

Plongez au cœur de l'univers gourmand des produits alimentaires et devenez un expert du conseil en magasin !

🛡️ 100 % financé sous 48 heures

📄 Niveau CAP

🏠 À distance

Tous nos conseillers sont des professionnels de la formation, dédiés à 100% à IFCDIS.
Ils vous accompagnent sur l'ensemble de votre processus de recherche, d'inscription et de financement de votre formation.



La formation

Vous serez capable de :

- ✓ Accueillir et accompagner les clients avec professionnalisme
- ✓ Mettre en valeur les produits en rayon
- ✓ Assurer une gestion optimale des stocks en réserve
- ✓ Préparer et présenter les produits avec soin et expertise
- ✓ Accéder à des métiers tels que employé de produits alimentaires, vendeur de produits alimentaires, conseiller de produits alimentaires
- ✓ Évoluer vers des postes de manager de rayon ou chef de secteur avec de l'expérience

Contenu

- ✓ Découvrir l'univers de la distribution
- ✓ Accueillir, informer et orienter les clients
- ✓ Conduire un entretien de vente
- ✓ Mettre en oeuvre les procédures et consignes d'hygiène, de sécurité, de traçabilité propre au rayon
- ✓ Réaliser la mise en rayon et l'implantation
- ✓ Mettre en valeur les produits
- ✓ Suivre les stocks, réaliser les inventaires et assurer la tenue des réserves
- ✓ Connaitre et assurer le suivi des produits du rayon
- ✓ Conditionner les produits du rayon
- ✓ Entretenir le matériel et les installations



Scanner ce QR code pour obtenir plus de détails sur le contenu de la formation

Intéressé•e ? Contactez-nous !
05 62 14 45 67 | contact@ifcdis.fr | ifcdis.fr



À qui s'adresse la formation ?

Tout public

Ouverte aux personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base

Avoir une 1^{ère} expérience dans le commerce

CERTIFICATIONS

CQP Conseiller de vente de produits alimentaires ; certification par bloc de compétences de niveau 3 (niveau CAP)

Attestation de fin de formation

Détails pratiques

LIEU

À distance

DURÉE

166 heures pour une formation en contrat de professionnalisation

150 heures pour une formation en Promotion par Alternance (Pro A)

DÉMARRAGE

Commencez votre formation à tout moment de l'année

Financement

OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES

Contrat de professionnalisation

Prise en charge en fonction de la branche professionnelle

Promotion par l'alternance

Prise en charge en fonction de la branche professionnelle

FINANCEMENT PERSONNEL

Sur devis

Modalités

PÉDAGOGIQUES

Séances à distance animées par un formateur

Mise en situation pratique

Travaux en autonomie

TECHNIQUES

Modules de formation et ressources pédagogiques en ligne accessibles sur notre plateforme (connexion internet requise)

ÉVALUATIONS

Évaluation du déroulement de l'action

Évaluation des acquis de la formation

CONDITIONS DE TRAVAIL

Accepter le travail le week-end

Accepter les horaires matinaux, tardifs et/ou coupés

Poste nécessitant le port de charge et/ou la position debout



Scanner ce QR code pour obtenir plus de détails sur le contenu de la formation

Intéressé•e ? Contactez-nous !

05 62 14 45 67 | contact@ifcdi.fr | ifcdi.fr